

TERRITOIRE DE LA COTE D'IVOIRE

CONSEIL SUPÉRIEUR
des
RECHERCHES SOCIOLOGIQUES
O U T R E - M E R

S E R V I C E D E
LA STATISTIQUE
et de la
MÉCANOGRAPHIE

ORGANISME DE RECHERCHES
SUR L'ALIMENTATION
ET LA NUTRITION
E N A F R I Q U E

ENQUETE
NUTRITION - NIVEAU DE VIE

(SUBDIVISION DE BONGOUANOU 1955-1956)

Rapport n° 5

Ce bulletin est le cinquième d'une série de rapports publiés par la Mission d'enquête sur la Nutrition et le niveau de vie dans la Subdivision de Bongouanou. (Cercle de Dimbokro)

A cette enquête, faite sous les auspices du Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre Mer, différents organismes ont prêté leur concours :

- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (I)
- Service de la Statistique de la Côte d'Ivoire
- Organisme de Recherches sur l'Alimentation et la Nutrition en Afrique
- Service de la Statistique Générale de l'A.O.F.
- Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer
- Service de Santé

Le Personnel de la Mission comprend :

J.L. BOUTILLIER, Chef de Mission, Conseil Supérieur des Recherches Sociologiques Outre-Mer.

J. CAUSSE, Administrateur de l' I.N.S.E.E.

S. CRAPUCHET, Assistante Sociale.

L. GILLI, Agent Technique de l' O.R.A.N.A.

5 commis au dépouillement, 1 infirmier

3 moniteurs d'Agriculture et 35 enquêteurs Africains.

BONGOUANOU, Mars 1956

(I) - Pour mettre en place cette enquête, il a été fait appel à un Expert Statisticien de l'Assistance Technique, Monsieur J. ROYER. L'O.A.A. a ainsi montré l'importance qu'elle attache aux recherches tendant à dresser un inventaire agricole et nutritionnel de l'Afrique Tropicale et à la mise au point de techniques scientifiques d'enquête.

S O M M A I R E

	Page
I - <u>INTRODUCTION</u>	I
2 - <u>INVENTAIRE DE LA POPULATION ETRANGERE</u>	2
2-1 Composition de la population par sexe et par âge	3
2-2 Composition ethnique de la population	4
2-3 Structure professionnelle de la population	6
2-4 Date d'installation des étrangers dans la Subdivision	7
2-5 Situation familiale et religion	8
3 - <u>MODE DE GROUPEMENT DES IMMIGRANTS DANS LES DYOULAKROS</u>	9
4 - <u>L'ALIMENTATION DES DYOULAS</u>	10
4-1 Consommation alimentaire dans les dyoulakros	10
4-2 Alimentation des manoeuvres au campement	13
5 - <u>LES BUDGETS FAMILIAUX</u>	15
6 - <u>L'HABITAT</u>	19
7 - <u>L'AGRICULTURE DES DYOULAS</u>	21
7-1 Les superficies	21
7-2 Les rendements du riz et du maïs	23
 Annexes : I - Note sur la main d'oeuvre salariée agricole dans la Subdivision de Bongouanou	25
II - Prix des diverses denrées sur les marchés de la Subdivision de Bongouanou	27

I - INTRODUCTION

=====

Le développement économique que connaît l'Afrique moderne entraîne avec lui de très importants mouvements de populations. Quelques études récentes ont analysé ces phénomènes de migration et d'urbanisation au niveau des grandes villes telles que par exemple DAKAR ou LEOPOLDVILLE qui ont plus que doublé au cours de la dernière década. Récemment les Sociologues ont insisté sur certaines caractéristiques de ces nouvelles agglomérations - instabilité - détribalisation - qui importent d'autant plus aux autorités administratives qu'elles concernent une proportion sans cesse croissante de la population. Par contre, les processus d'urbanisation sont à peu près ignorés en ce qui concerne les petites villes ou bourgs. Pourtant la naissance de ces centres urbains posent tant au Législateur qu'au Technicien et au Savant des problèmes qui ne pourront être négligés dans les années à venir.

Un des traits saillants de la Subdivision de Bongouanou est l'intense immigration attirée par cette région qui est grosse productrice de café et de cacao ; chacun des gros villages possède son quartier d'étranger appelé " dyoulakro " ou " dyoulabougou " - village ou campement dyoula (I) dont la population est d'importance et de composition très mal connue.

Les raisons principales de cette immigration sont de trois ordres. D'une part, la main d'oeuvre familiale étant insuffisante sur les plantations des Agni, il y a une grosse demande de main d'oeuvre de la part des planteurs. D'autre part, la région du Moronou étant de relativement faible densité la présence de bonnes terres disponibles attire ou retient une partie de la population immigrante qui s'installe et se met à pratiquer, ou bien les cultures qui lui sont traditionnelles, ou bien les cultures industrielles. Enfin, indépendamment de ce motif tenant à la structure agricole de ce pays, il se produit une implantation dans les gros centres de boutiquiers de toute sorte et d'artisans, dont le rôle devient de plus en plus indispensable au fur et à mesure que le développement économique s'accélère. C'est cette dernière tendance qui est à l'origine de ce que l'on peut proprement appeler urbanisation dans la région de Bongouanou.

(I) - On rappelle que le mot " dyoula " est employé ici dans son sens le plus large. En effet il existe une tendance à désigner ainsi toute personne étrangère aux groupes de races qui peuplent la Basse et la moyenne Côte d'Ivoire.

Le dyoulakro est, par extension, le quartier habité par les étrangers, de quelque origine qu'ils soient. Fait significatif: à ces non Agnis viennent s'agglomérer les quelques rares exceptions parmi les Agni qui sont convertis à l'Islam.

II - INVENTAIRE DE LA POPULATION ETRANGERE

Le plan de sondage pour l'étude de la population des dyoulakros a suivi partiellement le schéma adopté pour la population Agni: dans les villages de l'échantillon Agni les quartiers d'immigrés ont été recensés; cependant pour étendre les observations, les 4 plus grosses agglomérations d'étrangers ont été systématiquement recensées, sauf pour celle de Bongouancu qui n'a été inventoriée que par un sondage à 50%.

Dans tous les dyoulakros étudiés, des pesées alimentaires, des relevés économiques, sociologiques et agricoles ont été effectués pour un certain nombre de concessions tirées au hasard.

On peut distinguer parmi la population étrangère vivant dans la Subdivision :

- 1° - Ceux qui habitent les quartiers étrangers " dyoula " des villages Agni.
- 2° - Ceux qui cohabitent avec les Agni dans leurs cours mêmes.
- 3° - Ceux qui vivent dans les campements comme manoeuvres employés par les planteurs Agni.
- 4° - Ceux qui habitent les campements en tant que planteurs indépendants.

Les résultats de l'inventaire dyoula publié ici ne comprennent pas l'ensemble des étrangers de la Subdivision, seuls ceux vivant dans les quartiers dyoula ont été recensés.

Les catégories 2 et 3 ont fait l'objet d'estimations assez précises grâce au sondage fait sur la population Agni tant au village qu'au campement. Seule la quatrième catégorie n'a pu être estimée que bien grossièrement en raison de la nature même de cet habitat dispersé au milieu de la grande forêt qui recouvre toute la Subdivision.

Au total, plus de 8.500 personnes habitent les dyoulakros. (I). A ce chiffre, il faut ajouter les quelques 4.000 manoeuvres vivant au campement (2) et les 2.000 personnes cohabitantes avec les Agni dans les concessions de ces derniers. D'autre part aux frontières de la Subdivision, notamment au Nord Ouest, au Nord et au Nord-Est qui correspondent à la frontière ethnique entre Agnis et Baoulés, il existe des dizaines de campements occupés par des étrangers principalement Baoulés. Si l'on estime à 200 le nombre de ces campements c'est encore environ 3.000 étrangers qui habitent la Subdivision.

(I) - Le quartier administratif de Bongouanou qui comprend environ 400 personnes n'est pas compris dans ce chiffre.

(2) - Les manoeuvres originaires des territoires du Nord ne séjournent le plus souvent que de façon temporaire, même saisonnière, dans la région. Un recensement des campements par sondage ayant été fait au mois de Juillet et d'Août, c'est-à-dire avant le début des récoltes, il est possible que ces chiffres soient sous-estimés.

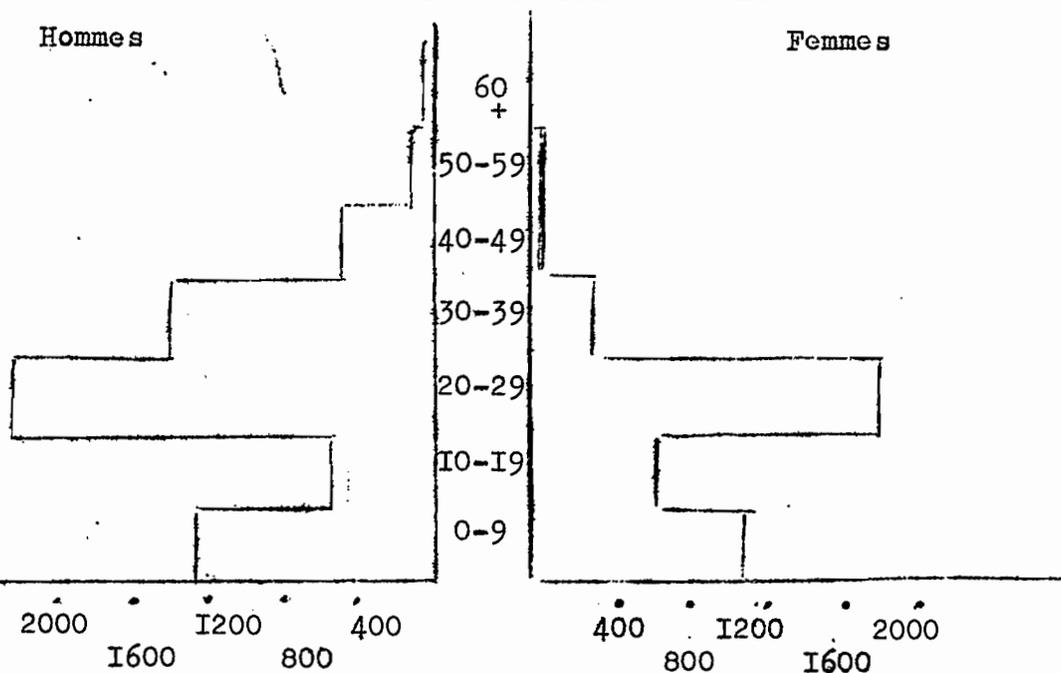
Pour l'ensemble de la Subdivision cela représente près de 18.000 étrangers soit environ 50 % de la population étrangère autochtone recensée. Cela fait passer la densité de 9,5 à environ 14 habitants au km². Lorsqu'on sait que la population étrangère recensée est de 2.100 habitants, on mesure, du point de vue démographique, l'imperfection des recensements administratifs destinés au calcul de l'impôt de capitation qui est, pour beaucoup d'étrangers, payé dans leur village d'origine.

2-I Composition de la Population par sexe et par âge

TABLEAU I - Composition de la Population des Dyoulacres par sexe et par âge (pour 1.000)

Age	Hommes	Femmes	Total
0	34	16	50
1 à 9	92	95	187
10 - 19	55	65	120
20 - 29	221	178	399
30 - 39	136	32	168
40 - 49	49	4	53
50 - 59	13	2	15
60 - 69	3	2	5
70 & +	3	-	3
Total	606	394	1000

TABLEAU 2 - Pyramide des âges pour les Dyoulacres



Cette composition est significative d'une population immigrée. Ses caractères en sont un fort déséquilibre des sexes en faveur des hommes et une pyramide des âges étroite à la base, largement évasée aux tranches de 20 à 40 ans, rapidement étranglée au sommet.

La comparaison d'une part avec la pyramide représentant la population autochtone (1), et d'autre part avec celle établie pour les centres urbains de Guinée (2), confirme que cette pyramide est représentative d'une population d'immigration très récente et aussi d'une immigration en partie temporaire. Ce dernier trait se traduit par la diminution très rapide des tranches d'âge après 40 ans et le très petit nombre de femmes au dessus de 30 ans.

2 - 2 = Composition ethnique de la population

Les principaux groupes sont, par ordre d'effectif décroissant :

le groupe Soudanais, le groupe Voltaïque, le groupe des Ivoiriens de savane et le groupe Guinéen - les ethnies les plus représentées sont : Bambara, Malinké, Mossi et Senoufo qui sont d'ailleurs pour les territoires limitrophes de la Côte d'Ivoire, celles dont les populations sont numériquement les plus importantes. Cependant pour le groupe Voltaïque en particulier ces résultats ne permettent pas de donner une représentation exacte de l'immigration : en effet, parmi les manoeuvres vivant en permanence dans les camps il y a proportionnellement plus de Voltaïques (Mossi, Bobo, Gourounsi) que dans les Dyoulakros.

TABLEAU 3 - Origine des manoeuvres vivant dans les campements, (pour cent manoeuvres)

Haute - Volta	55
Soudan	18
Guinée	9
Côte d'Ivoire	16
Autres	2
	<hr/>
	100

(1) - Enquête Nutrition, Niveau de vie Bongouanou Rapport n°3

(2) - Résultats préliminaires de l'enquête démographique effectuée en Guinée en 1954-1955. Documents et Statistiques.

TABLEAU 4 - Composition ethnique (par sexe)

Race	Homme	Femme	T	Race	Homme	Femme	T
Bété	15	3	18	Malinké	478	240	718
Ouébé	18	11	29	Foula	183	151	334
Gouro	40	16	56	Soussou	22	13	35
Agni	27	106	133	Autres	14	4	18
Autres	95	36	131	<u>Total</u>			
<u>Forêt Côte</u>				<u>Guinée</u>	697	408	1105
<u>d'Ivoire</u>	195	172	367	Peul	128	81	209
Baoulé	133	162	295	Djerma	20	17	37
Senoufo	121	66	187	Haoussa	14	5	19
Tagouana	49	36	85	Autres	27	15	42
Djimini	49	30	79	<u>Total</u>			
Malinké CI	213	163	376	<u>Niger</u>	189	118	307
Autres	268	186	454	Ouolof	12	4	16
<u>Savane CI</u>	833	643	1476	Toucouleur	13	27	40
Mossi	637	380	1017	Maure	26	9	35
Bobo	89	40	129	Autres	6	-	6
Gourounsi	37	26	63	<u>Total</u>			
Dafing	63	54	117	<u>Sénégal</u>	57	40	97
Autres	204	160	364	Dahomey	9	7	16
<u>Total</u>				Etrangers	26	8	34
<u>Hte Volta</u>	1030	660	1690	Non déclaré	46	20	66
Bambara	1056	632	1688	<u>Total</u>			
Samogo	117	99	216	<u>Général</u>	5160	3371	8531
Sarakole	42	26	68				
Senoufo	442	276	718				
Autres	421	262	683				
<u>Total</u>							
<u>Soudan</u>	2078	1295	3373				

2 - 3 = Structure professionnelle de la population
 TABLEAU 5 - COMPOSITION DE LA POPULATION ACTIVE SUIVANT LA
PROFESSION (en nombre et en pourcentage)

Profession	Nombre	% population active
Agriculteurs - Planteurs	1231	30.7
Manoeuvres	1572	39.3
Artisanat - Bâtiment	347	8.7
Commerce - Transport	667	16.7
Employés et autres	102	2.5
Non déclarés	86	2.1
T O T A L	4005	100.0

On peut noter l'importance de l'effectif des hommes travaillant dans le secteur agricole, soit comme agriculteurs et planteurs indépendants, soit comme manoeuvres. Cependant ces chiffres ne donnent pas aux activités agricoles leur place réelle; en effet, il existe des commerçants ou des artisans ou même des manoeuvres qui cultivent un champ vivrier mais cela ne représente qu'une activité secondaire non déclarée au cours de l'inventaire.

Il faut remarquer le nombre élevé des commerçants et des artisans qui rappelle la faible attirance des Agni pour ces professions: on ne trouve en effet parmi eux que quelques rares planteurs qui sont aussi boutiquiers ou transporteurs et les nécessités de la commercialisation des produits supposent l'installation à demeure d'artisans et de commerçants.

TABLEAU 6 - DECOMPOSITION DES ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES

Professions artisanales	Nombre	Professions commerciales	Nombre
Bâtiment	98	Acheteur de produits	27
Menuisier	66	Commis traitant	24
Tailleur	63	Commerçant de colas	33
Cordonnier	54	Boutiquier	32
Forgeron	20	Tablier (I)	170
Mécanicien	18	Colporteur	246
Teinturier	8	Restaurateur	26
Blanchisseur	8	Boulangier	35
Bijoutiers et autres artisans	12	Boucher	41
		Autres professions	33

(I) - On appelle tablier dans la région, des commerçants qui vendent chaque jour au marché des articles divers exposés sur une petite table; savons, cigarettes, poudres, pièces de vélos, articles de quincaillerie, etc ...

Bien que dans chaque profession toutes les races soient représentées, certaines semblent avoir des vocations plus particulières. Par exemple, les Malinkés semblent attirés vers les professions commerciales de même que les Nigériens, Haoussas, Djermas, Sonraïs, dont beaucoup sont colporteurs. Les Maures sont pour la plupart bouchers ou bœrgers, les Ouolofs sont boulangers ou restaurateurs. Il y a de nombreux artisans parmi les Ivoiriens de la basse et de la moyenne Côte d'Ivoire. Les Senoufos sont plus volontiers agriculteurs que manoeuvres, la grande masse de ceux-ci étant recrutée parmi les Bambaras, les Mossis et les Malinkés.

2 - 4 = Date d'installation des étrangers dans la Subdivision.

TABLEAU 7 - REPARTITION DE LA POPULATION SUIVANT LA DUREE DE PRESENCE DANS LA SUBDIVISION

Année d'Installation	Durée de présence en années	Hommes	Femmes	Total
1955	- d'un an	228	100	328
1953 - 1954	1 - 2 ans	165	105	270
1951 - 1952	3 - 4 ans	94	68	162
1946 - 1950	5 - 9 ans	51	55	106
1941 - 1945	10 à 14	33	26	59
1940 et avant	15 et +	41	34	75
	T o t a l	612	388	1000

Ce tableau montre que près de 60% de la population masculine ou féminine des dyoulakros est installée dans la Subdivision depuis moins de 3 ans et que seulement moins de 15 % est installée depuis plus de 10 ans. Ces chiffres peuvent signifier ou bien que le volume de l'immigration s'est accru récemment de façon sensible ou bien qu'à des courants d'immigration constants correspond un renouvellement régulier de la population immigrée. Une interprétation de ces données sera faite après le dépouillement de la mise à jour du recensement à la fin de l'année d'enquête et d'un questionnaire par sondage posé à un échantillon de 200 hommes qui comportait, entre autres, une question sur le temps qu'ils comptaient séjourner dans la Subdivision.

2 - 5 Situation familiale et religion

TABLEAU 8 - ETAT MATRIMONIAL, par tranche d'âge et par sexe

Etat Matrimonial	Femmes				Hommes			
	Céliba- taire	de Mono- game	de Poly- game	de Veuve Divor- cée	Céliba- taire	Mono- game	Poly- game	Veuf Divor- cé
0 - 9	863				884			
10 - 19	174	353	51		506	1		
20 - 29	85	1333	238	3	1060	735	89	
30 - 39	4	185	77	10	328	768	66	13
40 - 49		22	8	7	39	299	70	18
50 - 59		3	1	7	3	81	21	6
60 - 69		2		9	3	12	5	5
70 & +					2	10	1	7
T o t a l	1126	1898	375	36	2825	1906	252	49

Si la proportion d'hommes célibataires peut paraître élevée dans les tranches de 20 à 40 ans, cela tient à ce que beaucoup d'hommes mariés ayant laissé leur femme dans leur pays d'origine se sont déclarés célibataires au cours du recensement.

Comme ce qui est habituellement constaté en Afrique, la proportion de femmes de plus de 20 ans célibataires est extrêmement faible.

La polygamie présente est assez peu répandue dans ce milieu: 9% des hommes mariés sont polygames et très rares sont ceux qui ont plus de 2 femmes.

Le nombre d'enfants à charge est en moyenne assez faible, comme le montre le tableau suivant.

TABLEAU 9 - NOMBRE MOYEN D'ENFANTS par Homme ou femme marié, veuf ou divorcé.

Nombre d'enfants	0	1	2	3	4	5	6 & +	Total
Nombre d'H ayant N enfants	973	732	315	95	56	16	20	2207
Nombre de F ayant N enfants	1080	725	344	75	62	19	3	2309

Cela représente en moyenne 0,94 enfants par homme marié, veuf ou divorcé. Ces chiffres ne comprennent que les enfants présents dans la région de Bongouanou avec leurs parents et ne tiennent pas compte de ceux qui sont restés dans le village d'origine.

La grande majorité des habitants des dyoulakros sont musulmans. Au total 97 % se sont déclarés musulmans; ce fait est d'autant plus significatif de l'importante influence de l'Islam en milieu détribalisé que parmi eux de nombreux étrangers, tels que les Mossi par exemple, ne sont pas dans leur pays d'origine de tradition musulmane.

3 - Mode de groupement des immigrants dans les Dyoulakros

Dans ces quartiers séparés que sont les dyoulakros, l'unité d'habitat est la concession. Elle est de taille très variable pouvant aller d'une seule case à un ensemble de cases contiguës formant un rectangle autour d'une cour.

TABLEAU IO - Répartition des concessions suivant leur nombre d'habitants

Nombre d'habitants	: 0-4	: 5-9	: 10-14	: 14-19	: 20-24	: 25 & +	Total
Nombre de concessions	: 226	: 353	: 181	: 94	: 31	: 11	: 896

En moyenne chaque concession abrite donc 9,5 personnes; ce chiffre peut être considéré comme légèrement sous-estimé puisqu'il ne comprend pratiquement que ceux qui y sont en résidence fixe. Il ne tient pas compte d'une certaine catégorie tels que les bergers, les colporteurs et les manoeuvres qui n'ont pas été déclarés parce que n'étant jamais considérés dans les villages que comme des hôtes de passage.

Afin de mesurer le brassage des différentes races dans ces communautés en formation, il a paru intéressant d'inventorier pour chaque concession le nombre de races différentes qui y sont représentées.

TABLEAU II - Fréquence du nombre de races représentées par concession

Nombre de races	: 1	: 2	: 3	: 4	: 5	: 6	: 7 & +	Total
Nombre de concessions	: 494	: 222	: 112	: 36	: 19	: 8	: 5	: 896

On constate comme on pouvait le supposer que le principal motif de groupement est la communauté de races; cependant même dans les Dyoulakros importants, bien que les ethnies les plus largement représentées aient à leur tête un Chef de communauté, on n'a pas constaté de groupements de concessions en quartier basés sur l'ethnie. Le tableau II montre aussi la fréquence relativement élevée des mélanges de races à l'intérieur des concessions. Un autre coefficient permet de donner de ce phénomène une mesure plus précise: en effet sur 5.653 adultes, 4.272 soit 75,6% vivent dans des concessions dont le Chef est de même race qu'eux et 24,4% dans les concessions dont le Chef est de race différente.

D'autre part un autre indice du brassage des races tel qu'il se réalise dans les dyoulakros est le pourcentage d'hommes mariés, qui le sont, à une ou plusieurs femmes de races différentes: 12,6 %.

TABLEAU I2 - Composition moyenne de la concession dyoula

Hommes	Par Concession	Femmes	Par Concession
Chef de concession	0.99	Chef de concession	0.01
		épouse	1.08
fil	0.69	fil	0.69
frères et ascendants	0.68	soeurs et ascendants	0.32
collatéraux alliés	0.20	collatéraux alliés	0.31
même cercle	1.65	même cercle	0.78
même race	0.43	même race	0.17
Aucun lien	1.03	Aucun lien	0.41
T o t a l	5.67	T o t a l	3.77

4 - L'ALIMENTATION DES DYOULAS

4 - I Consommation alimentaire dans les dyoulakros

Les résultats publiés ici ne concernent que la nutrition des Dyoulas pendant la période qui va d'Avril à Juillet. Le terme dyoula comme on l'a vu recouvrant une mosaïque de races, l'alimentation dans les quartiers étrangers est dans l'ensemble très hétérogène. Certains restent fidèles à leurs habitudes alimentaires traditionnelles : c'est ce qui explique la consommation élevée de céréales telles que maïs et riz chez les immigrants dont la grosse majorité vient des régions de savane où les céréales forment la base de l'alimentation. Cependant on peut affirmer que surtout pour des raisons économiques la plupart de ces étrangers modifient sensiblement leur alimentation habituelle. Par exemple la banane qui est pour la Subdivision de Bongouanou, à quantité de calories fournie égale, l'aliment le moins cher, est utilisée par presque toutes les races. De même les produits courants dans le Nord, tels que beurre de karité, graines de néré, importés dans la région de Bongouanou sont donc relativement plus chers que les produits autochtones.

Durant la Ière période, 27 concessions comprenant 55 groupes de consommateurs ont été étudiées chacune pendant une période de 9 jours consécutifs, soit environ 2,380 journées d'observations. Renouvelé au 1/3 pour chacune des 2 périodes, l'échantillon a été étendu d'un quart après la Ière période.

Les résultats d'ensemble pour l'année permettront probablement d'étudier les différences dans l'alimentation des diverses races, l'influence du niveau de vie, de l'activité du Chef de famille sur les habitudes alimentaires.

TABLEAU I3 - Consommation moyenne par personne et par jour en poids et en calories.

Produits	Poids	Calories	%	Produits	Poids	Calories	%
Igname	241	243		Viande boucherie	28	45	
Plantain	251	223		Volailles, gibier	<u>7</u>	<u>8</u>	
Autres tubercules	<u>III</u>	<u>124</u>		T	35	53	
T	604	590					
Pain, farine	14	36		Poisson fumé	15	41	
Riz	162	578		Poisson séché	7	23	
Maïs	158	454		Lait et autres	<u>3</u>	<u>2</u>	
Mil Sorgho	<u>27</u>	<u>96</u>		T	25	66	
T	361	1164					
Graine de palme	10	20		Sel	8	-	
Arachide	15	92		Sucre	8	32	
Karité & autres	<u>9</u>	<u>70</u>		Boissons diverses	<u>26</u>	<u>5</u>	
T	34	182			42	37	
Piment gombo frais	16	4					
Aubergines, tomates	15	3					
Feuilles	9	2					
Oignons et autres	9	6					
Soumbala	<u>1</u>	<u>3</u>					
T	50	18					
Piment gombo sec	5	13					
Autres légumes secs	<u>1</u>	<u>3</u>					
T	6	16					
Bananes	8	5					
Agrumes	8	2					
Ananas	4	1					
Avocat	5	2					
Mangue Papaye	<u>2</u>	<u>3</u>					
T	34	13					
				TOTAL	1191	2135	

TABLEAU I4 - DECOMPOSITION DE LA CONSOMMATION par personne et par jour

Groupe de produits	Poids g	Cal	Glucides g	Lipides g	Protides g	CA mg	Fer mg	Vit.B1 mg	VitB2 mg	Vit.C mg	Vit.A UI (1)	Niacine mg
Tubercules + plantain	604	590	141	2	10	94	4	0.47	0.22	0.76	663	3.6
Céréales	361	1164	246	9	28	46	8	1.09	0.23	-	540	9.0
Oléagineux	34	162	4	17	4	8	2	0.13	0.02	0.02	899	-
Légumes frais	50	14	3	-	1	30	1	0.03	0.03	0.14	623	0.3
Légumes secs	6	16	3	-	1	15	-	0.04	0.03	0.26	279	0.4
Fruits	34	13	3	1		4	-	0.01	0.01	0.06	9	0.1
Viande	35	53	-	3	5	3	1	0.02	0.05	-	13	1.2
Poisson	25	66	1	4	13	546	1	0.63	0.06	-	4	1.3
Sucre	8	32	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boissons alcoolisées	26	5	-	-	-	-	-	-	-	0.11	-	-
	1191	2135	409	36	62	746	17	1.82	0.65	1.25	3312	15.9
					dont an 18							
					88							
	2197				dont an. 45	982	12	1.13	1.70	0.73	4653	11.4

(I) Unité internationale

4 - 2 = Alimentation des manoeuvres au campement

TABLEAU 15 - Consommation des manoeuvres au campement
par personne et par jour (en poids et en calories)

<u>Produit</u>	<u>Poids</u>	<u>Calories</u>	<u>%</u>	<u>Produit</u>	<u>Poids</u>	<u>Calories</u>	<u>%</u>
Igname	708	715		Piment sec	2	4	
Plantain	1556	1385		Gombo sec	1	4	
Taro	304	295		T	3	8	0,3
T	2568	2395	86,7				
Riz	5	17		Banane	3	2	
Maïs	2	2		Ananas	42	13	
T	7	19	0,7	Papaye	82	21	
				Canne à sucre	4	2	
Gr. de palme	72	101		T	131	38	1,4
Arachide	5	25					
Graisse animale	2	16		Mouton	5	6	
T	79	142	5,1	Volaille	5	7	
				Gibier à poil	31	32	
Piment frais	13	4		T	41	45	1,6
Aubergine	42	8					
Tomate + champ.	1	-		Poisson fumé	17	47	
Feuille taro	3	1		Poisson sec	16	55	
T	59	13	0,5	T	33	102	3,7
				Sel	9	-	
				Total général	2930	2762	100,0

- Cette alimentation peu variée et essentiellement à base de produits locaux montre l'obligation dans laquelle sont les manoeuvres de se nourrir comme les Agni autochtones (87% de l'apport calorique provient des tubercules et surtout de la banane plantain). Leur faible pouvoir d'achat ne leur permet pas de diversifier et d'améliorer ce régime.

TABLEAU 16 - DECOMPOSITION DE LA CONSOMMATION DES MANOEUVRES AU CAMPEMENT par personne et par jour

Groupe de Produit	Poids g	Calorie	Glucides g	Lipides g	Protides g	Ca mg	Fer mg	Vit.B1 mg	Vit.B2 mg	Vit.C mg	Vit.A U I	Niacine mg
Tubercules & plantain	2568	2395	579	9	36	309	18	1.84	0.93	285	406	13,0
Céréales	7	19	4	-	-	1	-	0.02	-	1	2	0,2
Oléagineux	79	142	5	13	2	2	-	0.04	-	23	4664	-
Légumes frais	59	13	3	-	1	10	-	0.04	0.03	15	545	0,4
Légumes secs	3	8	2	-	-	9	-	0.02	0.02	47	151	0,2
Fruits	131	38	10	-	1	19	-	0.04	0.04	-	588	0,3
Viande	41	45	-	2	7	5	1	0.02	0.07	-	13	2,2
Poisson	33	102	-	4	19	813	1	0.04	0.08	-	-	2,0
Sel	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Boissons alcoolisées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	2930	2762	603	28	66 dont an. 26	1168	20	2.06	1.17	371	10024	18.3
Besoins théoriques		3000 (I)		111	101 dont an. 48	991	12	1.31	1.79	78	5040	13.1

(I)-En l'absence de pesées systématiques de manoeuvres étrangers, le besoin calorique de l'adulte sédentaire a été fixé en fonction d'un poids moyen supposé de 65 Kgs à 2.300 calories d'après les normes INH adaptées pour l'AOF par l'ORANA.

5 - LES BUDGETS FAMILIAUX

Après des familles de l'échantillon suivies pour la consommation alimentaire les dépenses et les recettes ont été observées pendant les 9 jours consécutifs de relevés.

Les résultats sont publiés par personne et par mois. L'ensemble des relevés portant sur l'année permettra de donner les budgets par ménage suivant le groupe d'activités du Chef de ménage. Il importe d'autre part de remarquer que la rubrique " recette " est très incomplète, seuls les revenus observés au jour le jour ont été relevés, les revenus mensuels tels que les salaires ou le produit des locations n'ont pas été comptabilisés. Ils le seront pour l'ensemble des 3 périodes.

TABLEAU I7 - Dépenses moyennes par personne et par mois
(Avril - Juillet 1955

NATURE DES DEPENSES =====	valeur en francs C.F.A.	
	Frs	%
Alimentaires	652	67,1
Habillement	28	2,9
Biens consommables	28	2,9
Biens durables	102	10,5
Services - Transport	39	4,0
Investissements	3	0,3
Impôts, loyers	120	12,3
	<hr/>	<hr/>
TOTAL GENERAL	972	100,0
Dont local	613	63,1
Importé	359	36,9

=====

TABLEAU I8 - Recettes moyennes par personne et par mois

<u>NATURE DES RECETTES</u> =====	Frs	%
Vente de produits agricoles	252	32, 7
Recettes de l'artisanat et du commerce (hommes et femmes)	506	65, 7
Divers	13	1, 6
	<hr/>	<hr/>
T O T A L	771	100,0

Etant donné l'instabilité d'une certaine proportion de la population, manoeuvres, colporteurs, bergers, commerçants traitants, il paraît plus près de la réalité, pour les dépenses alimentaires, de calculer les résultats par rationnaire, c'est-à-dire par personne ayant régulièrement participé aux repas; le tableau I9 (p. I7), donne la décomposition des dépenses alimentaires suivant la nature et l'origine des produits achetés.

Le montant des dépenses alimentaires a été estimé séparément pour les 4 dyoulakros les plus importants 844 Fr, et pour ceux des autres villages, 547 Fr/. Cette différence significative provient de ce que dans les plus petits des dyoulakros la proportion de la population vivant de l'agriculture est plus élevée.

TABLEAU I9 - Dépenses alimentaires moyennes par mois et par rationnaire au village

PRODUITS =====	Détail par origine		Total par origine	
	Fr	%	Fr	%
<u>LOCAUX</u>				
Tubercules	65	8,4		
Céréales	204	26,4		
Oléagineux	48	6,2		
Légumes et fruits	76	9,8		
Viandes locales	47	6,2		
Autres Produits locaux	6	0,7		
T O T A L			446	57,7
<u>A O F</u>				
Viandes boucherie	98	12,6		
Poisson séché fumé	129	16,7		
Sel	8	1,1		
Autres AOF	26	3,5		
T O T A L			261	33,9
<u>IMPORTES</u>				
Pain, farine	18	2,3		
Sucre	21	2,7		
Conserves	15	2,0		
Boissons	11	1,4		
			65	8,4
<u>T o t a l</u>	<u>A l i m e n t a i r e</u>		772	100,0
=====				

Il faut noter l'importance des dépenses alimentaires qui représentent 67, 1 % des dépenses totales, pour un groupe pour lequel une proportion élevée de la population active vit de l'agriculture. Si la moyenne : 25 frs CFA par jour est élevée, cette dépense est assez variable d'une fraction de la population à l'autre.

Afin de mettre en évidence l'influence du niveau de revenu sur le régime alimentaire, les relevés de nutrition ont été séparés en 3 catégories suivant le montant moyen des dépenses alimentaires par personne et par jour.

Catégorie 1 : 0,00 à 14,99 Fr CFA par personne et par jour
 2 : 15,00 à 29,99 " " "
 3 : 30,00 et plus " " "

TABLEAU 20 - Variations du régime moyen suivant la dépense alimentaire (par personne et par jour)

<u>CATEGORIE</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>ensemble</u>
Calories	1583	1875	2643	2136
Glucides (g.)	325	340	465	409
Lipides (g.)	20	38	56	36
Protides (g.)	44	56	83	62
dont Animaux	13	19	28	18
Ca mg	606	697	1086	746
Fe mg	12	17	26	17
Vit. B 1 mg	1.34	1.55	2.25	1.82
Vit. B 2 mg	0.60	0.58	0.71	0.65
Vit. C mg	164	114	125	134
Vit. A UI	3175	2967	3354	3112
Niacine mg	9.2	13.0	22.5	16.5

Ces chiffres font ressortir le dénuement dans lequel se trouve les catégories les moins favorisées de cette population immigrée. Les relevés portant sur l'ensemble de l'année permettront de donner une estimation pour certaines catégories socio-professionnelles du minimum de dépense correspondant à une alimentation normale.

6 - L' HABITAT

Quelques chiffres permettent de préciser les conditions précaires dans lesquelles vivent la grande majorité des immigrants . Ils confirment l'impression que ressent le visiteur quand il voit côte à côte le quartier Agni et le quartier Dyoula. Chez les Agni, presque tous les toits sont couverts de tôle, les maisons sont souvent massives et fréquemment crépies de ciment. Au contraire chez les dyoulas on ne voit que des toits de papo ,et des murs d'un banco souvent craquelé. C'est là le signe d'un niveau de vie souvent plus bas et surtout de ce que les immigrants sont installés de façon provisoire.

Peut-être faut-il remarquer que cet état de chose est en partie aussi conditionné par le caractère provisoire du droit d'occupation du sol; juridiquement en effet, le terrain des dyoulakros n'est le plus souvent concédé qu'à titre précaire par le maître Agni de la terre. L'exemple de la ville de Bongouanou même est significatif; le lotissement s'est terminé il y a environ deux mois et a provoqué la destruction de nombreuses cases; actuellement, déjà près de 30 maisons en demi-dur et couvertes en tôle s'achèvent.

Matériaux

Toit	Papo	81 %
	Tôle	17 %
	Chaume	2 %
Mur	Banco armature de bois	92 %
	Briques	8 %
Sol	Terre battue	77 %
	Ciment	23 %
Nombre moyen de bâtiments habités par concession		2.5
Nombre moyen de bâtiments en mauvais état ou en construction		0.5
Nombre moyen de cuisines par concession		1.5
Nombre moyen de personnes par pièce (I)		1.85
Superficie moyenne par personne (I)		6.5 m ²

(I) - Ces chiffres sont probablement sous-évalués puisque l'enquête sur l'habitat a été faite pendant la traite, période où la plupart des manoeuvres ont quitté les dyoulakros pour vivre au campement et où de nombreux commerçants et traitants vont de place en place.

Le peu de solidité de la construction en banco et en papo et l'accroissement rapide de la population immigrée expliquent la répartition des superficies construites suivant l'année de construction.

moins de 5 ans	83 %
5 à 9 ans	4 %
10 à 14 ans	4 %
15 ans et plus	9 %

Le sondage a montré d'autre part la fréquence relativement importante - 40 % - de puits dans les cours de concessions; au total 77 % de l'eau utilisée provient de puits situés dans la concession même ou dans une concession voisine contre 23 % provenant de marigots. Cela s'oppose de façon frappante aux habitudes des Agni qui ne possèdent que peu de puits et prennent la presque totalité de leur eau dans les marigots.

Les conditions d'hygiène ne sont pas dans l'ensemble très défavorables. 90 % des concessions possèdent en propre une installation rudimentaire servant de douche, et 50 % disposent d'installations sanitaires du type feuillés.

7 - L' AGRICULTURE des DYOULAS

7 - I = Les Superficies

L'importance de la part des activités agricoles pour la population immigrée a déjà été signalée. Le sondage réalisé auprès des 55 cultivateurs de l'échantillon permet de donner une estimation des principales cultures pratiquées par ces étrangers et les superficies ensemencées. D'autre part, le rendement des principales récoltes : riz., maïs, a été estimé par un sondage indépendant portant sur 3 cultivateurs par village étudié.

Etant donné l'hétérogénéité ethnique, il est impossible de caractériser de façon précise les modes culturales qui sont aussi diverses que les originés des cultivateurs. Cependant, la principale culture vivrière semble être le riz, plante d'importation puisque jamais pratiquée par les Agni. D'autre part, le maïs tient aussi une place essentielle dans l'agriculture des dyoulas. Contrairement à ce qui se passe pour les Agni, où le maïs cultivé surtout par les femmes n'est qu'un aliment d'appoint consommé le plus souvent frais et grillé, il est pour les dyoulas un aliment de base, soit qu'il reste l'aliment habituel comme pour les consommateurs de "Tô", soit qu'il remplace le mil qui ne s'adapte pas au climat humide de la forêt comme pour de nombreux Soudanais et Voltaïques.

Les cultures autochtones telles que l'igname, la banane et le taro sont pratiquées comme cultures principales par ceux dont ce sont, comme pour les Baoulé, les cultures traditionnelles. Elles sont aussi parfois pratiquées par des originaires des zones à céréales. Cela tient, d'une part, à une certaine adaptation aux modes alimentaires locales et, d'autre part, aux habitudes culturales des Agni qui sont caractérisées par l'association de ces cultures avec le café et le cacao.

En moyenne, les cultivateurs étrangers sont installés dans la Subdivision depuis beaucoup plus de temps que les étrangers des autres secteurs d'activités - II,5 ans au lieu de 6,5 ans. En fait le processus semble être le suivant : l'immigrant récent qui arrive célibataire, travaille d'abord comme manoeuvre ou colporteur; ce n'est qu'au bout de quelques années qu'il cherche à obtenir de la terre, à s'installer comme cultivateur de façon plus durable et à reconstituer sa famille. Les cultures vivrières, pratiquées par les cultivateurs dyoulas, représentent encore l'essentiel de leur activité. Elles sont autoconsommées par le groupe familial du cultivateur qui en prélève une partie pour la vente aux autres membres des communautés dyoulas. Les quantités ainsi commercialisées pour le riz, le maïs et les oignons seront estimées à la fin de l'année d'enquête.

Les cultures industrielles sont pratiquées par ceux qui sont installés depuis le plus longtemps et ont l'intention de rester définitivement dans la région. (I)

Actuellement 48 % des cultivateurs ont du café, exceptionnellement du cacao dans leur champ, cependant la plupart des plantations sont encore très jeunes et non encore en rapport. On peut noter en passant l'extrême répugnance des Agni à concéder aux étrangers des terres à cacao qui se font de plus en plus rares au fur et à mesure de l'extension des superficies plantées.

TABLEAU 2I - Superficies moyennes par Cultivateur (en ha)

Culture	Superficie moyenne des champs	Nombre moyen de champs par cultivateur	Superficie moyenne par cultivateur	Superficie pour la Subdivision
Riz	2,07	0,15	0,31	330
Riz + maïs	1,76	0,20	0,36	390
Maïs	0,48	0,30	0,14	150
Igname	0,50	0,09	0,04	50
Oignons	0,43	0,09	0,04	40
Café, cacao, kola	1,50	0,50	0,75	800
Autres	0,50	0,04	0,02	20
Ensemble	1,21	1,37	1,66	1780
		dont vivriers	0,91	980

(I) - Un sondage d'opinion auprès des cultivateurs a donné à ce sujet les résultats suivants.

Question : Avez-vous l'intention de rester toujours dans ce village ?

- Oui 60 %
 - Non 21 %
 - Ne savent pas 19 %

7 - 2 = Les rendements du riz et du maïs

L'enquête de rendement pour le maïs a porté sur 27 cultivateurs à raison de 2 coupes échantillon de 25 m² par champ. Elle a été effectuée en même temps que l'étude correspondante pour les Agni..

Le semis se fait au moment des premières pluies, en mars - avril, et la récolte a lieu en juillet - août. Cette culture se fait, soit en culture pure, soit en culture associée avec du riz.

- En culture pure, les observations ont donné les résultats suivants:

- rendement en carottes fraîches :	2, 3 T/ha
- poids d'une carotte fraîche :	204 gr
- poids d'une carotte sèche :	140 gr
- poids de grain sec par carotte :	85 gr
- nombre de poquets :	6. 200/ha
- nombre de carottes par poquet :	1, 8 par poquet
- <u>rendement en grain sec (I)</u> :	<u>9,5 quintaux / ha</u>

En culture associée avec le riz, une estimation indépendante n'a pu être obtenue qu'à partir d'une dizaine de champs pour lesquels on connaissait à la fois superficie et récolte totale. Pour cette catégorie de champs on a trouvé un rendement de 3,5 quintaux de grain sec à l'ha. La production de ce premier semis pour l'ensemble des agriculteurs des dyoulakros de la Subdivision serait donc de 280 T. de grain sec.

L'enquête de rendement pour le riz a porté sur 10 villages et 30 cultivateurs, à raison de 2 coupes échantillon de 25 m² par champ.

Des échantillons ont été prélevés (2) afin de déterminer les coefficients de dessiccation et de conversion du paddy sec en grain. La conservation et le décortiquage ont été réalisés selon les habitudes locales.

(I) - 2 épis par coupe échantillon ont été prélevés. Leur dessiccation a été suivie. Des analyses faites sur le grain sec ont donné comme teneur en eau 16 %.

(2) - Le poids moyen des échantillons a été de 1,5 Kg.

Dans la région de Bongouanou les Dyoula récoltent le riz et le conservent sous forme de botillons; ce n'est qu'au fur et à mesure qu'ensuite les femmes le décortiquent au pilon. Une partie du riz récolté est d'ailleurs exportée en botillons, vers Dimbokro.

Les observations ont donné les résultats suivants :

- rendement en botillons 3,4 T/Ha
- coefficient de dessiccation pour les botillons 87,2 %
- rendement du décortiquage 47,2 %
dont 3,8 % de brisures
- rendement en grain sec 14 quintaux à l'ha
dont 0,8 de brisures

La production de riz pour l'ensemble des agriculteurs des dyoulakros de la Subdivision serait donc de 1.000 Tonnes pour une superficie totale de 720 ha ensemencés en riz.

A N N E X E I

=====

Note sur la main d'oeuvre salariée agricole dans la Subdivision de Bongouanou. (d'après un interrogatoire de 300 planteurs Agni tirés au hasard au mois de Juillet et d'Août 1955)

- Environ 7.000 manoeuvres étaient employés à cette époque dans la Subdivision, ce qui ne peut être considéré comme un maximum; celui-ci devant en effet se situer en période de récolte, c'est-à-dire en Octobre, Novembre et Décembre.

35 % des planteurs employaient à cette période des manoeuvres. Sur 100 planteurs ayant des manoeuvres :

5 emploient plus de 10 manoeuvres
soit 70 manoeuvres

18 emploient de 5 à 10 manoeuvres
soit 110 manoeuvres

33 emploient 3 ou 4 manoeuvres
soit 120 manoeuvres

44 emploient 1 ou 2 manoeuvres
soit 75 manoeuvres

- Les contrats des manoeuvres varient le plus souvent d'une saison à l'autre. D'Août à Janvier pendant les récoltes plus de 70 % des manoeuvres ont le contrat du 1/3. Ce contrat est une sorte de métayage ; moyennant le nettoyage des plantations, la récolte et le traitement des produits, ils touchent le 1/3 de la récolte en nature ou en argent selon le cas. Pendant le reste de l'année la plupart des manoeuvres travaillent comme "contractuels" c'est-à-dire à la tâche : pour une somme convenue à l'avance avec un planteur, un manoeuvre ou un groupe de manoeuvres s'engage par exemple, à défricher une parcelle de forêt reconnue par les deux parties sur le terrain. S'ils sont le plus souvent passés devant témoins, leur application n'en soulève pas moins quelques fois des difficultés.

Le cas des manoeuvres employés de façon permanente par le même planteur est rare. Dans l'ensemble la main d'oeuvre est extrêmement instable : en Juillet - Août plus de 80 % des manoeuvres ne travaillaient chez le même planteur que depuis moins de 5 mois.

Cette instabilité des travailleurs rend compte du fait que souvent ils restent sans travail pendant une ou plusieurs semaines entre 2 contrats.

Bien qu'il soit difficile de calculer une moyenne pour un ensemble aussi hétérogène, il semble qu'un manoeuvre gagne environ de 20 à 30.000 francs par an, sans tenir compte des avantages en nature, (logement au campement et une partie de la nourriture : bananes, taro,) dont il bénéficie le plus souvent.

Une immigration de main d'oeuvre temporaire d'une telle ampleur dans la Subdivision, est un phénomène relativement récent. Il est hors de doute que les structures juridiques n'y sont en aucune façon adaptées. Des problèmes économiques et sociaux se poseront certainement dans un avenir très prochain. Déjà cette année ils apparaissent du fait de la baisse des cours des produits qui pèse lourdement sur les contrats et en particulier sur ceux du métayage.

ANNEXE IIPrix de diverses denrées sur les marchésde la Subdivision de Bongouanou (I)

(au kg)

(Avril - Juillet 1955)

sauf autre indication

Igname	I2	Sardine, la boîte	33,5
Banane		Pain	51,5
Plantain	4	Sel en sac	I4
Taro	5,5	Sucre, par 5 ou	
Manioc	3,5	10 morceaux	I07
Riz		au kg	72
à la mesure	58,5	Vin de palme	25
au kg	50	Vin rouge	50
Maïs		Bière importée,	
Farine	34	la bouteille	I00
frais en épi	I2	Limonade,	
Graine de		la bouteille	50
palme	6,5	Tabac, la feuille	I6,5
Huile de		Cigarettes-Nationales	
palme	I30	-(paquet de 20)	30
Arachide		- JOB	27
en pâte	I05	l'unité vendue par	
Beurre karité	95	3 ou 5	I,7
Tomate	36	Pétrole	29,5
Gombo frais	38	Percale le m.	75
Gombo sec	I02	Couverture, l'unité	690
Oignons	85	Bijoux, le gr. d'or	
Ananas	27	travaillé	300
Banane douce	6	Assiette émaillée	
Kola (en gros)	35	l'unité	50
Viande :		Lampe tempête,	
Biche	I68	l'unité	275
Singe frais	90	Daba, l'unité	I37
" séché	I40	Matchette, l'unité	I30
Cabri	I73	Lime, l'unité	I00
Porc	I32		
Mouton	I75		
Boeuf	I58		
Poisson sec	245		
Oeuf, l'unité	I3		
Escargot	39		

(I) - Ces prix sont des moyennes faites à partir des relevés de budgets familiaux effectués dans I4 villages de la Subdivision.